



SEMINAIRE MEDITERRANEEN

Tunis, 24-26 Mars 2008



1. INFORMATIONS PERSONELLES

Numéro de membre UITP:

M. Mme. Melle. Langue: Anglais Français

Nom: Prénom:

Fonction:

Nom de la société:

Adresse de la société:

Code postal: Ville: Pays:

Tel: Fax:

E-mail: N° de TVA de la société :

2. PROGRAMME SOCIAL (Veuillez cocher les cases de votre choix)

Lundi, 24 mars 2008	<input type="checkbox"/> Déjeuner	<input type="checkbox"/> Visite technique <input type="checkbox"/> Réception de bienvenue
Mardi, 25 mars 2008	<input type="checkbox"/> Déjeuner	<input type="checkbox"/> Dîner officiel
Mercredi, 26 mars 2008	<input type="checkbox"/> Déjeuner	

3. DROITS D'INSCRIPTION

	Délégués de la région MENA	Délégués non-MENA
<input type="checkbox"/> Membres	200 €	300 €
<input type="checkbox"/> Non-Membres	400 €	600 €
<input type="checkbox"/> Orateur, Président de séance		Gratuit

4. PAIEMENT – l'inscription ne sera assurée qu'après paiement des droits d'inscription

J'ai donné ordre à ma banque le (date) d'effectuer le virement de la somme mentionnée ci-dessus sur le compte de l'UITP n° 210-0117353-35, Swift code: GEBA BE BB 36A – IBAN: BE 57210011735335 de la Banque Fortis, Boulevard Anspach, 3, BE-1000 Bruxelles (Belgique).
Veuillez à donner instruction à votre banque pour qu'elle garantisse le paiement de la totalité du montant des droits d'inscription et indique comme référence le **nom du participant** ainsi que le **nom de la société**, suivi de /Tunis 2008.

Veuillez débiter de ma carte de crédit Visa Eurocard/Mastercard American Express

Numéro de la carte Date d'expiration (mois/année)

Nom du détenteur de la carte (comme il apparaît sur la carte de crédit):

5. LE CD-ROM DE TOUTES LES PRESENTATION DE LA CONFERENCE

Je désire commander une copie du CD-Rom (disponible après la conférence) au prix spécial proposé (EUR 50 pour les membres UITP/EUR 100 pour les non membres). Je recevrai une facture proformat avant le paiement et la livraison ne sera faite qu'à la réception du paiement. Pour plus d'informations, veuillez contacter Doriano Angotzi, tél. +32 2 673 61 00, Email: doriano.angotzi@uitp.org

J'accepte les modalités d'inscription stipulées au verso du présent formulaire

Date & Signature

A renvoyer par Fax à l'UITP +32 2 660 10 72
Pour plus d'information : samira.mezghad@uitp.org

Modalités d'inscription

La conférence est accessible aux membres de l'UITP ainsi qu'aux non-membres. Pour de plus amples informations sur l'affiliation et pouvoir bénéficier d'une réduction sur votre cotisation 2008, adressez-vous au Secrétariat Général de l'UITP à Bruxelles (Belgique).

SONT COMPRIS DANS LES DROITS D'INSCRIPTION

- Les documents de la conférence
- L'accès à toutes les séances de la conférence
- Un accès électronique aux textes des présentations via l'E-Library de l'UITP (MOBI+)
- Les déjeuners et pauses café comme indiqués dans le programme
- La Réception de bienvenue le lundi 24 mars 2008 et le Diner Officiel le mardi 25 mars 2008.

Les personnes accompagnantes sont invitées à participer aux activités sociales mais **l'accès aux séances de la conférence est exclusivement réservé aux délégués.**

TERMES ET CONDITIONS

- Dès réception de votre bulletin d'inscription, une facture sera émise à votre nom. Une lettre de confirmation ainsi que votre numéro d'inscription vous seront envoyés après paiement des droits d'inscription.
- Si le versement est effectué après la date limite telle que mentionnée sur le formulaire d'inscription, le tarif suivant sera automatiquement appliqué et la différence facturée. Veuillez également noter que si le paiement est effectué juste avant la conférence, une preuve de paiement ou une lettre de garantie vous sera demandée sur place.

Les participants inscrits dont le paiement serait incomplet ne seront pas admis à la conférence.

- Les délégués ayant besoin d'une lettre officielle pour obtenir leur visa devront tout d'abord effectuer le paiement de leurs droits d'inscription. Si le participant ne pouvait finalement obtenir son visa, l'UITP s'engage à rembourser le montant de l'inscription (à l'exception des frais bancaires) à condition que le participant puisse nous fournir une preuve écrite de l'ambassade ou du consulat. L'UITP enverra des lettres officielles d'invitation jusqu'à 4 semaines avant la conférence. Passé ce délai, l'envoi du dit document ne pourra être garanti.
- Si vous ne pouvez pas assister à la conférence, nous serons heureux d'accepter à tout moment un collègue qui vous remplacera. En cas d'annulation, nous vous rembourserons 50% des frais d'inscription (déduction faite des frais bancaires applicables) pour autant que votre annulation soit reçue par écrit au plus tard le **28 Février 2008**. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date et les frais d'inscription sont dus même en cas d'absence à la conférence.
- L'organisateur, UITP, se réserve le droit de modifier le programme ou toute autre activité qui y est liée.
- Pour des motifs d'organisation, seule une personne accompagnante par délégué est admise. Ces personnes accompagnantes ne peuvent en aucun cas être des collègues de travail.
- Les frais bancaires sont à la charge du participant.
- Les droits d'inscription sont applicables à tous les participants à la conférence, à l'exception des orateurs et des modérateurs de séance. Le paiement doit être effectué en Euro.
- Le logement n'est pas compris dans les frais d'inscription

Note importante : le tarif ainsi que les règles réservées aux non-membres seront automatiquement appliqués aux sociétés ou organismes qui, pour quelque raison que ce soit, n'auraient pas encore réglé leur cotisation à l'UITP.